

Didactique de l'Histoire et de la Géographie

Le Vingtième siècle et notre époque

La violence du XXème siècle : les deux conflits mondiaux et l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis (un crime contre l'humanité).

La révolution scientifique et technologique, la société de consommation.

La Vème République.

La construction européenne : voir cours de Géographie.

1916 : bataille de Verdun ; Clemenceau ; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre ; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ; Jean Moulin ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe 1945 : droit de vote des femmes en France ; 1957 : traité de Rome ; 1958 : Charles de Gaulle et la fondation de la Vème République ; 1989 : chute du mur de Berlin ; 2002 : l'euro, monnaie européenne.

1) La violence au XX siècle.

Le terme de violence est employé pour décrire un comportement agressif, c'est-à-dire une contrainte imposée qui provoque la douleur et la peine. La violence revêt diverses formes : verbale, physique, psychologique, etc., et peut être légitime ou non. La violence en appelle à des comportements anciens et nouveaux. Dans sa spontanéité, elle s'inscrit dans une tradition où la « *sauvagerie des humbles répond à la cruauté de la répression* » pour reprendre les termes de Michel Vovelle¹. La violence traverse donc l'ensemble des périodes historiques, mais ne s'inscrit dans les programmes de cycle 3 de manière explicite que pour le XX^e siècle.

Comment concevoir les types de violences rencontrées au cours de la période ? Il semble nécessaire de distinguer d'abord la violence privée de la violence collective. Si les conflits ont pu être le cadre de débordements de la sphère publique à la sphère privée, on peut cependant dire que la violence a rarement été crapuleuse. C'est pourquoi, il faut se contenter de penser la violence dans une optique collective uniquement. Cette violence, engageant ainsi des foules, revêt des aspects extrêmement divers que l'on peut tenter de classer en trois catégories distinctes. Dans un premier temps, les processus de révolte et de révolution se sont enclenchés par une violence des sociétés envers les organisations étatiques souvent considérées comme despotiques. Les conflits provoqués ont entraîné des résistances multiples auxquelles les historiens ont souvent attribué la dérive des processus. Des solutions répressives ont alors été envisagées, provoquant en retour une violence de l'État envers les populations. Enfin, les bouleversements ainsi opérés ont été à l'origine d'une remise en cause des équilibres diplomatiques et géopolitiques provoquant des conflits. On conçoit alors une violence paroxysmique dans les guerres menées tout au long du XX siècle.

Cette triple violence collective s'est exprimée dans des actes, dans la parole et dans la pensée de ses acteurs. Elle est d'abord le fait d'individus même si on l'attribue le plus souvent aux mécanismes de la vie sociale. On assiste alors à un détournement de l'origine de la violence depuis l'individu vers la société. De même, l'idéologie a servi de paravent commode pour dissimuler d'autres motivations plus personnelles. L'avidité du pouvoir, le désir de revanche, de vengeance ou les passions individuelles ont ainsi pu exacerber le phénomène. Cette idéologie a souvent constitué un masque cachant la violence individuelle et lui donnant la justification du droit. C'est souvent au nom du droit que l'on a prétendu se battre.

Un autre débat autour du concept de violence tourne autour de la violence subie et de la violence infligée. Ce débat concerne surtout les historiens du XX^e siècle autour de la violence de guerre. La violence paroxysmique de la guerre prend sa source dans quelques objectifs de base :

- Pour se défendre. C'est une justification de la violence comme unique moyen de survie. La justification de la violence passe ainsi par la mise en forme d'un substrat idéologique : le patriotisme ici plutôt défensif. La frontière entre ennemis intérieurs et ennemis extérieurs est parfois difficile à cerner. L'idée de conspiration est omniprésente au XX siècle et débouche sur des massacres collectifs.

¹ Michel Vovelle, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*. 1 : *La Chute de la monarchie, 1787-1792*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1999.

- Pour justifier une politique ou une idéologie. La notion d'espace vital défendue par l'Allemagne nazie ou l'internationalisme prônée par le communisme illustrent ce facteur.
- Pour s'opposer à une politique ou une idéologie. Les guerres de décolonisation, l'action des résistants de la 2nde guerre mondiale en sont le parangon.

a) *Les deux conflits mondiaux.*

	Première guerre mondiale	Deuxième guerre mondiale
Les causes.	<p><i>Les origines du conflit.</i></p> <p>Une dégradation des relations internationales.</p> <p>Le nationalisme des états européens provoque des tensions dans de nombreuses régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'Alsace et la Lorraine réclamées par La France. → Les terres irrédentes réclamées par l'Italie. → Les crises des Balkans. <p>Ces tensions entraînent un renforcement des alliances.</p> <p><i>La formation des alliances.</i></p> <p>Triple entente et triple Alliance.</p> <p><i>Le déclenchement du conflit.</i></p> <p>Les Balkans sont l'objet de luttes d'intérêt entre l'Autriche-Hongrie, la Serbie et la Russie. L'assassinat de l'archiduc, héritier d'Autriche, <i>François Ferdinand</i> à Sarajevo le 28 juin 1914 par un étudiant nationaliste serbe est à l'origine du déclenchement de la guerre.</p> <p>L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. Dès lors le jeu des alliances se met en place et entraîne l'Europe dans un engrenage fatal.</p>	<p><i>La dégradation des relations internationales.</i></p> <p>Un peu partout dans le monde, les premières atteintes à la paix dégradent les relations internationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> → En Asie, le Japon envahit une partie de la Chine dès 1931. → En Afrique, l'Italie de Mussolini prend possession de l'Ethiopie en 1935. → En Europe, la guerre civile espagnole divise les états. <p>Les dictatures s'unissent pour lutter contre le bloc des démocraties :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe Rome Berlin en 1936. → Pacte Antikomintern en 1937. → Pacte germano-soviétique en 1939. <p><i>Les coups de force d'Hitler.</i></p> <p>Hitler s'oppose au traité de Versailles (1919) en remilitarisant l'Allemagne à partir de 1935 et en se lançant dans sa conquête de son « espace vital ».</p> <ul style="list-style-type: none"> → Crise autrichienne en mars 1938 (« anchluss »). → Crise tchécoslovaque en septembre 1938 qui aboutit à la conférence de Munich où Daladier et Chamberlain reculent devant Hitler et Mussolini sur la question des Sudètes. <p>Crise polonaise en septembre 1939 autour de la question du couloir de Dantzig. Cette crise est à l'origine de la déclaration de la guerre.</p>
Les phases.	<p>1914 : la guerre de mouvement.</p> <p>En août les Allemands envahissent la Belgique et le nord de la France.</p> <p>Joffre met en place une contre offensive sur la Marne et stabilise le front le long d'une ligne de tranchées.</p>	<p>Les victoires de l'axe (1939-1941).</p> <p><i>Les débuts européens.</i></p> <p>L'Allemagne domine ses adversaires grâce à sa tactique de la « blitzkrieg » (guerre éclair) qui met en scène l'aviation et les blindés en même temps. Pendant qu'elle écrase la Pologne, les Français attendent derrière la ligne Maginot (</p>

<p>1915-1917 : la guerre de position.</p> <p>L'année 1915 est favorable aux empires centraux avec le repli russe et l'échec franco-anglais aux Dardanelles. L'Italie rejoint l'Entente.</p> <p>L'année 1916 est plus favorable à l'Entente avec l'échec allemand à Verdun.</p> <p>L'année 1917 est une année critique pour les belligérants avec la multiplication des mutineries ; mais c'est aussi une année charnière avec l'entrée en guerre des Etats-Unis dans le conflit et le retrait des russes.</p> <p>1918 : la victoire de l'Entente.</p> <p>Les allemands font une offensive au printemps sur le front ouest par Luddendorf.</p> <p>Foch met en place une contre offensive victorieuse qui libère le territoire.</p> <p>Le 11 novembre 1918 à Rethondes les Allemands signent un armistice.</p>	<p>nom donné aux défenses françaises) au cours de la période que l'on appelle la « drôle de guerre ».</p> <p>En mai-juin 1940, la France est à son tour écrasée et l'armistice est signé le 22 juin 1940 à Rethondes. Après le repli des forces anglaises à Dunkerque, l'Allemagne tente sans succès de conquérir le Royaume-Uni en août 1940. Les Anglais continuent seul le combat.</p> <p><i>La mondialisation du conflit.</i></p> <p>La guerre s'étend peu à peu au monde entier :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les Allemands débarquent en Libye pour aider les Italiens mis en difficulté par les Anglais. → En juin 1941, Hitler se tourne vers l'URSS. L'armée rouge ne doit son salut qu'à l'arrivée précoce de l'hiver. → En décembre 1941, après l'attaque des Japonais à Pearl Harbor, les Etats-Unis rejoignent le clan de l'alliance. <p>Le tournant de la guerre (1942-1943).</p> <p>Il s'agit d'une période charnière qui voit les premiers échecs de l'axe :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Victoire américaine sur les Midway en juin 1942. → Victoire britannique sur les Allemands en Afrique à El Alamein en octobre 1942. → Débarquement des alliés en Italie en septembre 1943. → Capitulation des troupes allemandes à Stalingrad en février 1943. → Au début de l'année 1943, l'alliance prend le dessus sur les forces de l'axe. <p>La victoire des alliés (1944-1945).</p> <ul style="list-style-type: none"> → La défaite de l'alliance s'organise en trois temps : → Débarquements en France avec l'opération « overlord » en Normandie le 06 juin 1944 et le débarquement de Provence en août de la même année. → Avancée massive de l'armée rouge en Europe de l'est. La capitulation allemande se déroule le 08 mai 1945 quand les alliés entrent à Berlin. → Capitulation japonaise en sep. 1945 après
---	---

<p>Les conditions.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Une guerre totale.</u></p> <p>Une mobilisation militaire.</p> <p>De nouvelles formes d'armement font leur apparition avec les blindés, les avions et les sous-marins.</p> <p>66 millions d'hommes sont mobilisés pour un conflit qui se déroule dans des conditions difficiles. Les « poilus » doivent s'adapter aux tranchées, vivre dans des cagnas et se déplacer dans des boyaux.</p> <p><i>Une mobilisation de l'arrière.</i></p> <p>Des gouvernements forts et autoritaires se mettent en place pour contrôler l'effort de guerre. En France, une « union sacrée » sous la direction de Clemenceau s'établit entre les hommes politiques.</p> <p>Les directives économiques se tournent vers l'effort de guerre que se soit pour la production de l'armement (munitionnettes) ou les nombreuses demandes de financement auprès des civils (emprunt).</p> <p>La mobilisation des esprits.</p> <p>L'obsession est de « tenir ». Tous les moyens sont bons pour entretenir l'espérance de la victoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Propagande. → Censure. → Surveillance de l'opinion. 	<p>les deux bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki.</p> <p><u>L'Europe à l'heure allemande.</u></p> <p>La domination de l'Europe se fait sur le principe de la supériorité de la race aryenne.</p> <p>La race supérieure a besoin d'un espace vital qui nécessite des conquêtes.⁴ Les pays conquis doivent travailler pour l'Allemagne. On assiste donc à une exploitation des populations jusqu'à l'épuisement.⁴</p> <p>Surexploitation à l'Ouest : STO, Production pour l'Allemagne, épuration des sous-races.</p> <p>Collaborer.</p> <p>Une partie des dirigeants et des populations collabore avec l'ennemi. Il ne faut pas confondre ce terme avec celui de collaborationnistes c'est-à-dire ceux qui défendent l'idéologie nazie dans leur pays.</p> <p>La collaboration d'état a des objectifs précis :</p> <ul style="list-style-type: none"> → S'allier au plus fort pour en obtenir des gains territoriaux (Italie, Finlande, Hongrie, Bulgarie, Roumanie). → Atténuer le poids de la défaite (France). → Dans tous les cas sont exploités, mais n'en tire rien d'important. <p>Les particuliers collaborent aussi ⁴ :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Des industriels pour faire fonctionner leur entreprise. → Des artistes pour continuer à jouer. → Des fonctionnaires (Papon). → De simples particulier (le moindre mal). <p><i>Résister.</i></p> <p>A l'opposé, d'autres essaient de résister. La résistance est rarement immédiate. Elle est issue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Comportement de l'occupant. → Le nationalisme et le patriotisme du pays occupé. → Une prise de conscience que les limites de l'acceptable sont dépassées. → La défense d'idées politiques en opposition avec le nazisme. <p>La résistance prend des formes variées :</p>
-------------------------------	--	---

		<p>diffusion de tracts, sabotages, collecte d'informations et désinformation. Elle est soutenue par les grandes puissances encore libres : armes, matériel, argent. Elle essaie de se structurer par le regroupement de mouvements ou la création d'états clandestins. Elle existe aussi en Allemagne. Elle est efficace : libération de certaines régions ou pays, désorganisation des lignes allemandes.</p> <p><u>La France pendant la guerre.</u></p> <p>Le régime de Vichy.</p> <p>L'armistice signé le 22 juin 1940 prévoit un découpage du pays en deux zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Au nord, la France occupée sous contrôle allemand. → Au sud, la zone libre administrée par le régime de Vichy. <p>Pétain en devient le chef suprême et met en place une double politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une politique de collaboration avec l'Allemagne suite à l'entrevue de Montoire en 1940 avec Hitler. → Une politique de réforme avec la révolution nationale dont les maîtres mots sont « travail, famille, patrie ». <p>La vie des Français pendant l'occupation.</p> <p>Avec les exigences allemandes se pose rapidement le problème du ravitaillement. Le rationnement arbitraire est la solution envisagée par les autorités. Ceci amène la création d'un marché noir interdit par les autorités.</p> <p>La propagande pro allemande développée dans les milieux « collaborationnistes » s'organise autour de trois thèmes importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Il faut travailler pour l'Allemagne (STO en 1943). → Il faut éliminer les opposants (création de la milice). → Il faut développer les lois raciales (antisémitisme, port de l'étoile...). <p>La France libre et la résistance.</p> <p>La résistance extérieure se met en place dès le 18 juin 1940 avec le Général De Gaulle réfugié à Londres.</p> <p>La résistance intérieure s'organise un peu plus tard à travers différents mouvements</p>
--	--	---

		<p>clandestins. Elle s'unifie grâce à Jean Moulin qui crée le « conseil national de la résistance » en 1943 avant d'être arrêté par les autorités allemandes et exécuté.</p>
<p>Les conséquences.</p>	<p><u>Europe meurtrie.</u> <i>Le bilan humain.</i> Les pertes directes s'élèvent à 10 millions de morts dont 1,4 million pour la France. Les pertes indirectes concernent les 7 millions d'infirmités et la surmortalité civile provoquée par les dures conditions du conflit. Le déficit des naissances provoque un vieillissement de la population sur le long terme. <i>Le bilan économique et social.</i> Les destructions matérielles importantes amènent la France à demander des réparations à l'Allemagne. La guerre est un désastre financier pour l'Europe. Les Etats-Unis deviennent les banquiers du monde. La guerre provoque un choc dans la société. <u>Europe nouvelle et divisée.</u> <i>Une Europe nouvelle.</i> Par le traité de Versailles (juin 1919), l'Allemagne est séparée en deux par le couloir de Dantzig et doit verser des réparations aux vainqueurs. L'Autriche-Hongrie est démantelée en plusieurs états distincts. Une Société Des Nations est chargée de régler de manière pacifique les conflits entre les états. <i>Une Europe divisée.</i> Aussitôt mis en place les traités sont contestés par les Etats-Unis qui quittent la SDN, par l'Italie qui réclame les terres irrédentes et par les pays vaincus qui voient dans les traités un « diktat ». La France occupe la Ruhr en 1923 devant le non-paiement allemand des réparations. Un réajustement de ces dernières et un rapprochement entre la France et l'Allemagne ne fût possible qu'à partir du milieu des années 1920. <u>Les mouvements révolutionnaires en Europe.</u> <i>La victoire de la révolution en Russie.</i> Le régime autocratique tsariste de Nicolas II</p>	<p><u>Le bilan de la guerre.</u> Le bilan humain témoigne de la folie meurtrière de cette période avec près de <i>60 millions de morts</i> et plus de 15 millions de personnes déplacées. D'un point de vue économique, les destructions matérielles sont importantes (la ville du Havre est détruite à plus de 80 %) et les finances des états sont au plus faible. Enfin le choc moral, lié au <i>génocide juif</i> et aux informations divulguées au <i>procès de Nuremberg</i>, touche l'ensemble des populations. <u>Une domination américaine et soviétique.</u> Grands vainqueurs du conflit, américains et soviétiques avaient déjà préparé l'après guerre dès février 1945 lors de la <i>conférence de Yalta</i>. On y prévoit la division de l'Allemagne, la renaissance de la Pologne et de nouvelles frontières pour l'URSS. Unis pendant le conflit, les américains et les soviétiques se divisent ensuite entraînant ainsi la <i>formation de deux blocs</i> qui s'opposeront jusqu'en 1991. L'Europe est finalement la grande perdante de ce conflit. <u>La création d'un nouvel ordre international.</u> Créée en 1945, l'organisation des nations unies a pour but de développer la coopération internationale, de faire respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales.</p>

	<p>connaît une triple crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Une crise politique car le régime est contestée (le dimanche sanglant de 1905) et ne parvient à se réformer malgré l'instauration d'une assemblée représentative (la Douma). ➔ Une crise économique car le pays essentiellement agricole connaît une misère importante malgré les efforts d'industrialisation. ➔ Une crise militaire avec le double échec de la guerre contre le Japon (1905) et surtout la déroute de la 1ère guerre mondiale. <p>En février 1917, une première révolution met en place un gouvernement provisoire et oblige <i>Nicolas II</i> à abdiquer. Cependant, l'opposition des communistes (<i>bolcheviques</i>) sous l'autorité de <i>Lénine</i> provoque une 2^{ème} révolution en octobre 1917 et donne le pouvoir aux soviets.</p> <p><i>Les échecs révolutionnaires dans le reste de l'Europe.</i></p> <p>En Europe, l'influence de la révolution russe est grande. En 1919, en Allemagne, les révolutionnaires du groupe <i>Spartacus</i> tentent de s'emparer du pouvoir ; en Hongrie, des soviets prennent le pouvoir au printemps 1919. Des grèves éclatent sans succès, malgré les efforts de <i>l'internationale communiste</i>, créée en 1919 par Lénine qui provoque des scissions au sein des partis de gauche.</p>	
--	--	--

b) *Les Poilus et la guerre de tranchée.*

Le terme de poilus est issu de l'argot militaire et désigne un « homme brave ». Il ne s'agit donc pas d'une appellation péjorative spécifique aux soldats de la Grande Guerre. Ce terme, déjà usité au XIX^e siècle, renvoie à une dimension virile du combattant. Il a été popularisé avec la création d'une « journée du poilu » par le Parlement en 1915. L'expérience combattante a pendant longtemps été à l'écart des préoccupations des historiens. Or, comme le soulignent Antoine Prost et Jay Winter² :

« *L'absence de combattants n'est pas une omission, c'est une exclusion.* »

Les témoignages des combattants sont restés confinés à la littérature dans laquelle on peut distinguer les récits de témoignage et la transposition romanesque :

- *Les récits de témoignage.* On peut citer : Henri Barbusse, *Le Feu* (1916) ; Blaise Cendrars, *La Main coupée* (1946) ; Roland Dorgelès, *Les Croix de bois* (1919) ; John Dos Passos, *L'Initiation d'un homme* (1917) ; Maurice Genevoix, *Ceux de 14* (1923) ; Ernst Junger, *Orages d'acier* (1920) ; Erich Maria Remarque, *À l'ouest rien de nouveau* (1928).

Les écrivains combattants qui ont écrit pendant ou immédiatement après la guerre veulent tout d'abord

² Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande guerre*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 2004.

témoigner pour exprimer l'insoutenable, essayer de comprendre, et balayer les effets de la propagande. Aucun n'a exalté l'événement. Tous ont dénoncé l'horreur en s'inscrivant dans une perspective humaniste voire pacifiste. S'effaçant derrière le groupe de ses camarades, dont il n'est que le porte-parole, l'auteur se défend de ne rien inventer. Le récit n'a pas de héros principal car le groupe prime.

• *La transposition romanesque.* On peut citer : Jean Giono, *Le Grand troupeau* (1931) ; Ernest Hemingway, *L'Adieu aux armes* (1948).

L'expérience vécue de la guerre (Hemingway est engagé volontaire à 19 ans dans la Croix Rouge en Italie, et Giono a été mobilisé en 1914 puis a été acteur de Verdun, du Chemin des Dames et des Flandres où il a été gazé) s'intègre dans une histoire inventée qui approfondit la vie intérieure des personnages qui peuvent être considérés comme des points de vue différents sur les réalités du conflit. La plupart des romanciers de la Première Guerre mondiale ont refusé d'exalter le conflit, de présenter des personnages grandis par les épreuves. Quelques récits ont mis cependant en scène des anti-héros, images de la misère et du désespoir (par exemple Céline avec *Voyage au bout de la nuit*, 1932).

La réintégration des combattants s'est effectuée grâce à l'influence de l'histoire sociale et aux travaux novateurs d'Antoine Prost (*Les Anciens combattants et la société française*, 1977) et de Jean-Jacques Becker (*1914, comment les Français sont entrés dans la guerre*, 1977) sur la mobilisation des forces armées en 1914.

L'anthropologie prend le relais, avec une étude plus ciblée sur l'expérience combattante où le témoignage devient central ; il ne s'agit plus de se contenter de savoir comment vivaient les poilus : on veut également connaître ce qu'ils éprouvaient et ce qu'ils ressentaient. L'étude de la violence sous toutes ses formes devient ainsi la clé de voûte des travaux sur la Première Guerre mondiale qui constituent la matrice des atrocités du siècle. Les programmes du cycle 3 sont ainsi dans le droit-fil de l'historiographie actuelle. Pour la France, sur 40 millions d'habitants, près de 8 millions d'hommes ont été mobilisés. Une coupure entre l'arrière et le front est signalée dans tous les témoignages. L'arrière est souvent détesté. Pour les soldats, c'est le domaine de la vie facile et de l'absence de risque. C'est aussi le lieu des amours et des projets. Les soldats attendent surtout une reconnaissance en échange de ce qu'ils font. En général, dans les correspondances, la réalité des combats ne transparait guère. Sauf en 1917, quand la coupe déborde avec le déclenchement des mutineries. Il faut « *qu'à l'arrière, ils apprennent ce qui se passe sur le front* ».

Les anciens combattants ont aseptisé leur guerre et le fait d'avoir tué est rarement indiqué dans leurs témoignages. La violence extrême est ainsi passée sous silence. Cette dernière aurait été masquée par la culture pacifiste de l'entre-deux-guerres et la volonté des témoins de donner une bonne image d'eux-mêmes. La violence ne résulte pas seulement d'un conditionnement, mais aussi d'un vaste mouvement de haine de l'ennemi ; ce mouvement permet un consentement pouvant aller jusqu'à la ferveur. L'expérience de la mort de masse est à relier avec une « brutalisation » des sociétés tout au long du conflit. La Première Guerre mondiale se distingue par une phase initiale de guerre de mouvement puis une phase de guerre de position à partir de la fin de l'année 1914. La mise en place des tranchées caractérise cette dernière forme de guerre. Il s'agit de sillons de 2 m de profondeur, protégés par un parapet et des réseaux de barbelés. Leur tracé sinusoïdal a pour objectif de se prémunir des tirs en enfilade. Entre chaque ligne de tranchées serpentent des « boyaux » permettant une liaison entre l'arrière et le front. Dans les parois s'ouvrent des abris (cagnas) et des sapes (galeries souterraines) pour permettre aux « poilus » de se protéger. Entre les deux lignes ennemies s'étire le no man's land creusé de trous d'obus et encombré d'obstacles.

c) *Les massacres et la notion de génocide.*

Le terme de génocide a été créé par le juriste américain Raphaël Lemkin en 1944 pour qualifier l'extermination des peuples juifs et tsiganes par les nazis. Il s'agit de l'extermination volontaire et systématique d'un peuple, quels que soient les méthodes employées et le nombre de victimes. Les historiens distinguent, dans cette mécanique de la mort, les génocides des ethnocides. Dans un génocide, les individus d'un groupe sont les cibles primaires d'un meurtre, alors qu'un ethnocide est la destruction intentionnelle d'un groupe sans attenter nécessairement à la vie ou à l'intégrité physique de ses membres. Le terme de Shoah (« désastre » en hébreux) s'applique au seul génocide du peuple juif par les nazis. L'histoire contemporaine nomme holocauste ce génocide sans exemple dans l'histoire humaine (l'holocauste est à l'origine un sacrifice où la victime est entièrement brûlée).

Didactique de l'Histoire et de la Géographie

Existants déjà avant guerre, les *camps de concentration* sont surtout localisés en Allemagne. Ils accueillent de toute l'Europe occupée des opposants politiques, des résistants, des juifs et des détenus de droit commun. Ces camps sont gérés par des **SS**. Les *camps de concentration* participaient à l'effort de guerre en étant des établissements industriels utilisant les prisonniers comme main d'œuvre.

En janvier 1942 lors de la conférence de **Wannsee**, les allemands mettent en place la solution finale du problème juif, c'est à dire l'extermination totale des juifs dans des camps spécifiques. Les programmes parlent de « camps de la mort » pour mentionner la construction, à partir de la fin de l'année 1941, d'une structure quasi industrielle d'extermination des juifs en Europe.

Situés en grande majorité en Pologne, ils complètent le système concentrationnaire présent depuis 1933. Faisant suite à la « solution finale » adoptée en janvier 1942, lors de la conférence de Wannsee (elle prévoit l'extermination de 11 millions de personnes), sont ouverts les camps de Belzec, Sobibor, Treblinka et Auschwitz-Birkenau. Ces camps sont des terminus ferroviaires dans lesquels vont transiter plus de 3 millions de juifs venus de l'Europe occupée. À l'arrivée des convois, un premier partage est établi entre les aptes au travail forcé et les inaptes qui sont envoyés directement dans les chambres à gaz. Les responsables des camps utilisent le Zyklon B, c'est-à-dire un puissant insecticide provoquant la mort en quelques minutes.

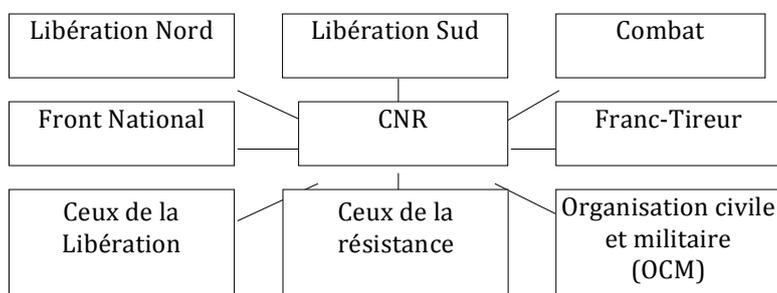
Les *Sonderkommandos* (équipes de détenus) sont ensuite chargés de vider les chambres à gaz et d'incinérer les corps des victimes dans les fours crématoires. Ces derniers sont périodiquement éliminés pour conserver le secret de la solution finale. Le taux de morbidité et de mortalité est élevé pour le reste des détenus qui subissent la famine, l'épuisement au travail ou les actes de barbarie.

L'expression « *Arbeit macht frei* » (« Le travail rend libre ») placée à l'entrée des camps de Dachau et d'Auschwitz renvoie à un monde de terreur et à une entreprise de déshumanisation. Les camps d'extermination constituent une forme de paroxysme dans la rationalisation de la mort et illustrent la « brutalisation » des sociétés, observée lors de la Seconde Guerre mondiale.

d) La résistance.

Les mouvements de résistants sont, au lendemain de la défaite, peu nombreux et faiblement organisés. Parmi les tendances représentatives, nous retrouvons le mouvement Combat créé par Henri Frenay et Bertie Albrecht, qui à partir de Lyon structure peu à peu une action de renseignement. Le mouvement Libération, créé en octobre 1940, se joint à Franc-Tireur, qui a la particularité de regrouper un certain nombre d'universitaires. Ces derniers font entendre leur voix par des tracts et des brochures qui ne touchent qu'un public limité, à cause de leur isolement et de leur manque de moyens. Avec l'entrée en guerre de l'URSS en juin 1941, la Résistance s'adjoint le soutien des communistes. L'épisode du colonel Fabien, qui abat un officier allemand à Paris le 21 août 1941, entérine cette entrée des communistes dans l'action clandestine. Face à cette multiplication des actions, certaines voix s'élèvent pour établir une rationalisation des actions en liaison avec la France Libre. Tel est le cas de Pierre Brossolette, universitaire et ancien parlementaire, qui prend contact avec Londres et élabore une ébauche de plan d'action. Cette ambition trouve son achèvement avec la création du Comité national de la Résistance (CNR) par Jean Moulin en 1943.

Le durcissement des conditions d'occupation (invasion de la zone sud en novembre 1942 et création du service du travail obligatoire [STO]) accélère le processus d'opposition. Venant peu après les lois raciales, les restrictions alimentaires et économiques accentuent le mécontentement des populations. La constitution de maquis permet un embryon de mouvements de résistance. Malgré la dureté de la répression, les arrestations et les fusillades, la Résistance se renforce peu à peu. Si ses membres subissent de lourdes pertes, ils multiplient cependant les embuscades, les sabotages et les exécutions sommaires. Le débarquement du 6 juin 1944 permet de libérer l'ensemble de ses forces, qui participent ainsi à la libération de Paris.



2) La révolution scientifique et technologique, la société de consommation.

a) La révolution scientifique et technologique.

Quelques pistes et personnages peuvent être retenus pour une thématique qui reste cependant floue. D'un point de vue scientifique, les progrès accomplis au cours du XX siècle ont été gigantesques. Point de progrès sans de génie scientifique. Einstein (1879-1955) en est le parangon. Physicien de génie, il est à l'origine de la théorie de la relativité restreinte (1905) puis de la relativité généralisée (1915). Ses travaux ont largement contribué à révolutionner la mécanique quantique. Reconnu de tous, il reçoit le prix Nobel de physique en 1921, grâce à ses travaux sur l'énergie ($E = mc^2$). Il fait preuve d'une conscience politique progressiste en clamant rapidement ses idées pacifistes. Nommé président de la *Ligue des droits de l'homme* en Allemagne, sa situation personnelle est assombrie par des campagnes calomnieuses antisémites. Après l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en 1933, il est contraint à l'exil. Dans son ouvrage *Comment je vois le monde*, publié en 1934, il dévoile sa vision du monde dans un contexte de bouillonnement idéologique :

« Si un homme peut éprouver quelque plaisir à défiler en rang aux sons d'une musique, je méprise cet homme... Il ne mérite pas un cerveau humain puisqu'une moelle épinière le satisfait ».

Son intelligence se porte donc la garante de certaines valeurs morales. De confession israélite, il a été sensible au sionisme pour lequel il récolte des fonds. Au lendemain de la guerre, il ne cesse de se prononcer pour un désarmement atomique mondial. Son engagement est d'autant plus actif qu'il se considère comme en partie responsable du projet Manhattan (à l'origine de la bombe A). En pleine effervescence du maccarthysme, il soutient les intellectuels menacés pour leur opinion politique. Albert Einstein est bientôt mis au banc des accusés et jugé responsable d'intelligence avec l'ennemi soviétique. Si les procédures judiciaires s'arrêtent faute de preuves, il reste profondément touché par cet épisode. Son action lui permet cependant d'être nommé directeur du Comité à l'énergie atomique des Nations unies, poste qu'il quitte rapidement après avoir pris conscience de sa faible capacité d'action. Une rupture d'anévrisme provoque sa mort en 1955.

Si les travaux sur l'atome ont profondément modifié les modes de consommation énergétiques, les programmes de cycle 3 insistent plus particulièrement sur son potentiel guerrier. La première arme atomique ou bombe A est fondée sur le principe de la fission nucléaire à partir de l'uranium 235 et du plutonium 239. Les travaux ont été menés aux États-Unis dans le cadre du laboratoire de Los Alamos sous la direction de Julius Robert Oppenheimer. Les autorités américaines donnent leur accord pour procéder au premier essai dans le désert du Nouveau-Mexique le 16 juillet 1945 sur la base aérienne d'Alamogordo. La résistance japonaise permet aux alliés de justifier l'utilisation de l'arme atomique sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki les 6 et 9 août 1945. La thèse officielle était de limiter le nombre de victimes américaines dans cette guerre d'usure et de lente reconquête des territoires sous domination japonaise. Il semble pourtant que l'élément déclenchant ait été la crainte d'une mainmise soviétique sur le Pacifique depuis sa déclaration de guerre contre le Japon. La première bombe (« Little boy ») lancée par le bombardier américain *Enola Gay* fait près de 150 000 victimes, ce qui fait dire à Albert Camus dans l'éditorial du journal *Combat* du 8 août :

« La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. »

La bombe H (bombe à hydrogène) est une bombe à fusion. Les travaux d'historiens montrent la compétition qui s'engage entre les deux grands dans le domaine nucléaire, les Soviétiques disposant dès 1949 de la bombe A. Le premier essai d'une bombe H est fait sur l'atoll d'Eniwetok dans l'océan Pacifique le 1^{er} novembre 1952. Une course à l'armement s'engage alors entre les puissances des deux blocs permettant aux Soviétiques de se doter de cette arme en 1953, puis aux Britanniques en 1957. Désormais, un « équilibre de la terreur » empêche tout affrontement direct sous peine d'un « holocauste nucléaire ».

Cette compétition entre les puissances explique également la conquête de l'espace. Après les probants succès des soviétiques (Spoutnik 1 et 2 en 1957 ; premier survol de la lune en 1959 ; Gagarine premier homme dans l'espace en 1961) les américains font un *bond de géant* en 1969 avec le premier homme à marcher sur la lune. Dans un contexte de guerre froide et de compétition technologique entre les États-Unis et l'URSS, la conquête de la Lune fait suite à une promesse de Kennedy en 1961. Le programme Apollo permet une lente maîtrise des techniques spatiales par la mise en œuvre d'une série de missions qui constituent autant de

victoires pour la conquête de l'espace. La huitième permet ainsi en 1968 à trois astronautes de faire le tour de la Lune et de recueillir les informations topographiques nécessaires à l'alunissage. Ce dernier n'est opérationnel qu'au cours de la onzième mission, qui permet à Neil Armstrong et à Buzz Aldrin de poser le pied sur la Lune le 21 juillet 1969. Savamment orchestrée, cette opération est suivie par des millions d'auditeurs qui suivent religieusement les discours et les messages diffusés. Le clou du spectacle se matérialise par la célèbre phrase prononcée par Neil Armstrong : « *C'est un petit pas pour un homme, mais un bond de géant pour l'humanité.* »

Au-delà de ces progrès scientifiques et technologiques d'ordre énergétique et militaire, le XX^e siècle se caractérise surtout par l'épanouissement de nouveaux médias et l'avènement d'une société de l'image et de la communication. C'est notamment le cas du cinéma, de la télévision et de la télématique.

C'est au cours de l'année 1895 que se dévoile la première séance de **cinéma** à Paris. Inventé par les frères Lumières, le « cinématographe » est dévoilé au public le 28 décembre 1895 au Grand Café, boulevard des Capucines à Paris. D'abord conçu comme un spectacle de foire, il s'organise ensuite de manière plus industrielle avec des entrepreneurs comme Charles Pathé. L'aspect artistique prend rapidement le relais de la simple curiosité technique grâce au travail de Georges Méliès qui propose des animations novatrices et originales (*Voyage dans la Lune*, 1902).

Au-delà de cette simple énumération, il convient de s'interroger sur le bienfondé de l'utilisation de ce support dans notre discipline. Si le cinéma et l'histoire ont des liens privilégiés, il faut bien reconnaître la relative difficulté pour l'historien d'utiliser ce type de support. Pourtant, l'intérêt des chercheurs et des enseignants pour les films est aussi vieux que le cinéma. Le tournant majeur date des années 1960, grâce notamment aux travaux de Marc Ferro³. Ce dernier assigne à l'historien à la fois un rôle de décryptage et un rôle de créateur de matériaux historiques. Il considère le cinéma comme un témoin et le reflet d'un contexte spécifique. Il s'agit donc de dégager une représentation sous-jacente des préoccupations d'une époque. On assiste depuis la fin des années 1980 à une reconnaissance officielle de ce nouveau champ de recherche. Le cinéma est devenu un objet à part entière de la recherche historique. Comme toute nouvelle discipline qui se cherche, les premières formes de rationalisation tournent autour de l'élaboration de typologies de plus en plus complexes. Il existe ainsi deux angles d'approche divergents. Tout d'abord, on distingue l'histoire faite par le cinéma quand ce dernier est considéré comme source. Le film est alors un document qui entretient un lien plus ou moins étroit avec la réalité ; il est le résultat d'une construction intellectuelle dépendante d'un contexte culturel spécifique. Il ne s'agit pourtant pas d'un miroir de la réalité, car les films peuvent être compris comme des symptômes de désirs ou de fantasmes inassouvis. Ensuite, l'histoire peut être racontée par le cinéma ; celui-ci est un moyen d'expression de l'histoire. Le film n'est pas contemporain des événements relatés et le réalisateur se positionne en qualité d'historien. Il convient alors d'établir des nuances par rapport à la réalité décrite.

Plus précisément, Pierre Sorlin⁴ distingue :

- le film à prétexte historique : il renvoie au spectateur l'image qu'il se fait du passé (par exemple : les péplums ou les films de « capes et d'épées) ;
- le film à coloration historique : le passé est un cadre où s'expriment des valeurs, un message intemporel délié de la réalité décrite (par exemple : les westerns) ;
- le film « historique » : l'histoire est le sujet central mais le discours présente un éclairage nouveau par rapport à l'objet étudié (par exemple : les films sur la Révolution française)

Les films des deux premières catégories peuvent avoir pour unique but de divertir (sans forcément être inintéressants d'un point de vue pédagogique), ou proposer une métaphore de l'actualité contemporaine, ce type de film correspondant à la « mise au présent des conflits du passé ». Enfin, le film peut avoir comme objectif de prendre parti et entrer alors dans la catégorie du film historique à thèse.

L'irruption des images au XX^e siècle modifie la perception des événements historiques en leur attribuant

³ Marc Ferro, *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1993.

⁴ Pierre Sorlin, *Sociologie du cinéma*, Paris, Aubier, 1977.

une part de réalité et donc un substrat concret par rapport au contexte. Destinées à l'origine pour l'information, les **actualités cinématographiques** deviennent des sources historiques dont l'analyse nécessite un regard critique. En effet, elles sont le reflet d'une première interprétation et d'une « mise en scène » où se perçoit l'héritage d'une mémoire collective. Ce premier filtre peut avoir un objectif de mobilisation de l'opinion et parfois de propagande. Le commentaire des images, l'accompagnement musical ou le montage peuvent orienter le jugement du spectateur. Cependant, avant que la télévision ne prenne le relais, les actualités cinématographiques ont été pendant près de 70 ans les « yeux du monde ». Trois phases peuvent être dégagées :

- *Les prémices.* À partir de 1895-1896, les sociétés Gaumont et Pathé proposent des films d'actualité qui connaissent un grand succès. On y découvre des portraits des grands de ce monde comme lors de la venue du tsar Nicolas II à Paris (1897) ou la bénédiction du Pape (1898). La création du Pathé journal en 1909 marque officiellement l'invention des actualités cinématographiques.
- *L'apogée.* Avec la Première Guerre mondiale, les actualités sont désormais contrôlées par les autorités publiques. La censure se double d'une volonté de propagande. Le Service cinématographique des armées permet ainsi la diffusion des *Annales de la guerre*, projetées avant les films dans les salles. Les années 1920-1930 correspondent à l'âge d'or. Les actualités deviennent une source d'information privilégiée pour les classes populaires. Les progrès techniques permettent d'attirer un nombre croissant de spectateurs (la couleur dès 1918, le son dès 1927). La création en 1932 de *France-Actualités-Gaumont* marque l'apogée de ce média.
- *Le déclin.* La télévision est responsable du déclin des actualités cinématographiques. Les premières tentatives expérimentales de retransmission ont lieu en 1934. Le relais est pris par la télévision au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1949, le premier journal télévisé de Pierre Sabbagh propose une diffusion quotidienne. Le sacre d'Élisabeth II cette même année constitue le premier événement télévisuel portant un coup fatal au support cinématographique. Progressivement, l'État contrôle l'information.

Enfin, omniprésente aujourd'hui et reflet d'une civilisation des loisirs, la **télévision** est le fruit d'une lente évolution à la fois technique et culturelle. La technique n'est réellement acquise qu'à partir des années 1930, lorsque l'électronique permet une diffusion de qualité. En 1935, sous l'impulsion de Georges Mandel, alors ministre des Postes, est lancée la première émission officielle de télévision française. En 1937, une émission quotidienne voit le jour, mais reste confinée à une centaine de postes seulement. Après guerre, la mainmise de l'État devient effective. En 1949, la création de la Radiodiffusion-télévision française (RTF) permet de mettre en place un premier journal télévisé dont les membres feront école : Pierre Sabbagh, Pierre Dumayet ou Georges de Caunes. Avec ses 3 000 postes, la télévision reste cependant un produit culturel de luxe encore peu partagé. Une première explosion a lieu au cours des années 1950, avec 500 000 récepteurs en 1956, puis 920 000 en 1958 (10 % des ménages). Une ère nouvelle s'ouvre alors aux consommateurs, avec une diversification et une massification de l'offre. En octobre 1964 apparaît la deuxième chaîne (diffusée en couleur en 1967), puis en 1971 la troisième chaîne. La télévision devient alors un objet commercial, comme l'illustre la diffusion de la première réclame en 1968. Le contrôle étatique est remis en cause, provoquant une fragmentation de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) en établissements autonomes comme TF1, Antenne 2 ou FR3. L'ère de la télévision privée s'ouvre dans les années 1980 avec la mise en service de Canal+ en 1984 et de La Cinq en 1986. Le taux d'équipement ne cesse d'évoluer, passant d'une proportion de 70 % des ménages en 1970 à près de 91 % en 1982.

Cette omniprésence de l'image connaît un effet d'accélération avec la révolution de l'ordinateur et d'internet. Initialement utilisé pour calculer (« *compute* »), un ordinateur a pour principal objectif d'« ordonner » des informations de natures différentes. Le terme est proposé dans les années 1950 par le philologue Jacques Perret, afin d'indiquer un potentiel plus élargi. Au sein d'un ordinateur, on distingue le *hardware* (matériel) du *software* (logiciel). Si son utilisation reste relativement confidentielle jusqu'aux années 1990, cette première vague de progrès technologique a permis une familiarisation progressive au langage de ce nouvel outil et à ses possibilités spécifiques. La seconde vague de progrès concerne la diffusion d'Internet qui bouleverse, en tant que nouveau média, les pratiques culturelles des Français. En moins d'une décennie, l'on passe de 250 000 ordinateurs connectés en 1995 à plusieurs millions aujourd'hui. Arrivé en France à la fin des années 1980, il s'agit au départ d'une extension d'un réseau de communication inventé aux États-Unis dans le cadre de l'armée. L'utilisation reste très confidentielle lors de ces prémices, uniquement

réservée aux informaticiens et aux chercheurs. Le réseau fonctionne alors en dehors des lois du marché et acquiert une réputation de gratuité et de liberté. Le marché de la culture s'empare ensuite de cette nouvelle technologie. C'est le début de la bulle Internet, source de profits mais aussi de désillusions. Ce nouveau média entraîne une uniformisation des pratiques culturelles et une standardisation des productions. L'auteur canadien Marshall McLuhan parle désormais de « village global », et y voit une révolution des pratiques culturelles aussi importante que celle provoquée par le développement de l'imprimerie au XVI^e siècle. La structuration du savoir se trouve complètement modifiée. Cependant, les critiques ne tardent pas à se multiplier pour mettre en évidence le changement opéré entre l'articulation mondiale, nationale ou locale du savoir. La standardisation des informations et le quasi-monopole tenu par certains moteurs de recherche font craindre une remise en cause progressive des identités culturelles.

b) *La société de consommation.*

Une *société de consommation de masse* se met en place grâce à une augmentation importante du *pouvoir d'achat*. Le pouvoir d'achat des Français progresse considérablement, et l'État garantit un revenu décent aux bas salaires (SMIG [Salaire minimum interprofessionnel garanti] en 1950, SMIC [Salaire minimum interprofessionnel de croissance] en 1970). Cette volonté de consommation et de gaspillage qu'elle entraîne sont parfois contestés.

Le développement des villes et des banlieues sert de cadre à un nouveau mode de vie. Plus de 75% des Français vivent désormais en ville. Ceci est à mettre en liaison avec l'exode rural. Ce dernier concerne surtout la « campagne profonde » car les campagnes proches des grandes villes connaissent au contraire une croissance avec la périurbanisation et la rurbanisation. La principale transformation de la société française depuis les années 1950 est incontestablement le net recul du monde rural qui conduit le sociologue Henri Mendras à publier en 1967 un ouvrage au titre évocateur : *La Fin des paysans*. La population des campagnes, qui constituait encore 47 % de la population totale en 1946, n'en représente plus que 34 % en 1968. L'immigration se développe pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre de la reconstruction puis de la croissance. La population étrangère progresse ainsi de 1,7 million en 1954 à 3,5 millions en 1975.

La société de consommation signifie une multiplication des services, et par conséquent une tertiarisation de l'économie qu'il faut associer avec une **féménisation du travail**. Il convient d'indiquer que les discriminations sexistes ont longtemps pesé sur leur position sociale. Pourtant, sur le plan juridique et économique, la seconde moitié du XX^e siècle s'affirme comme une phase d'émancipation sans précédent. Ce n'est plus seulement en terme d'égalité juridique que se pose le rapport hommes/femmes, mais aussi en terme d'égalité des chances. En 1960, la population active compte 6,5 millions de femmes, contre 11,5 millions quarante ans plus tard. Les dépenses alimentaires tombent à 30% du budget des familles tandis que la part du logement, de la santé, des transports et des loisirs augmente.

Les moeurs évoluent avec une plus grande libéralisation de la femme. La seconde partie du XX^e siècle voit une nette amélioration du statut de la femme dans la société française. Depuis 1965, la femme mariée peut gérer ses propres biens, tout comme elle peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari. C'est ainsi par le biais de l'activité professionnelle que la femme conquiert peu à peu son autonomie. Le développement de la *contraception* devient effectif.

La **loi Neuwirth** légalisant l'usage de la pilule contraceptive est adoptée en 1967, mais les décrets d'application ne paraissent que cinq ans après et le remboursement par la Sécurité sociale n'est acquis qu'en 1974. Le Mouvement de libération de la femme (MLF) naît en 1970 quand une poignée de militantes manifeste à Paris sous l'Arc de Triomphe pour rappeler qu'« un homme sur deux est une femme ». L'année 1975 voit la création d'un secrétariat d'État à la Condition féminine confiée à Françoise Giroud qui a la charge de « promouvoir toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet ».

Cette même année, un projet de loi émanant de la ministre de la Santé Simone Veil, soutenu par le président nouvellement élu Valéry Giscard d'Estaing, légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Il s'agit alors d'adapter la législation aux moeurs en autorisant une pratique largement attestée pour mettre fin aux avortements clandestins. L'année 1975 voit l'instauration du divorce par consentement mutuel et le choix du

lieu de résidence par les deux époux avec la possibilité d'opter pour deux domiciles différents. Cette mesure législative parachève l'évolution amorcée en 1970 avec le remplacement de « l'autorité paternelle » par « l'autorité parentale » qui supprime la notion de chef de famille et permet aux époux d'assurer ensemble la direction morale et matérielle de la famille.

De nouvelles pratiques culturelles se mettent en place. L'amélioration du niveau de vie et le rajeunissement de la population se traduisent aussi par de nouvelles pratiques culturelles alors que le sociologue Joffre Dumazedier croit percevoir en 1962 l'évolution de la société Vers une civilisation des loisirs. Le journal, la radio et le cinéma se démocratisent. L'accès au livre se développe, avec l'apparition du livre de poche en 1953. Presque tous les foyers possèdent un poste de radio qui permet de capter les chaînes diffusées par l'État, qui a le monopole des ondes, mais aussi les chaînes dites périphériques. La concurrence de la télévision ne se fait pas encore sentir, le pays ne comptant que moins d'un million de récepteurs en 1958. Celle-ci s'affirme nettement au cours des années 1960. La deuxième chaîne fait son apparition en 1964, la troisième en 1971.

Une « culture jeune » apparaît alors, qu'Edgar Morin baptise aussitôt yé-yé. Le jean est l'uniforme de ceux qui se prétendent non conformistes, quand l'électrophone, le disque 45 tours et le poste à transistors sont les outils indispensables de la jeunesse dans le vent. La surprise-partie et l'écoute de *Salut les Copains*, émission de radio lancée en 1959 par Frank Ténot et Daniel Filipacchi, remplacent le débat politique. C'est le temps des « idoles de jeunes » (Johnny Hallyday), qui produisent tubes sur tubes et se donnent des noms à consonance anglo-saxonne. Les Chaussettes Noires d'Eddy Mitchell rivalisent avec les Chats Sauvages de Dick Rivers.

La grande affaire, sur le plan structurel, de la cinquième République est la réalisation de l'« école unique » (si ce n'est unifiée) : le passage d'une école par « ordres » (l'ordre du primaire, l'ordre du secondaire, voire l'ordre du technique) à une école par « degrés » (l'école élémentaire, le collège, les lycées). La **réforme Berthoin** (6 janvier 1959) entame une série de bouleversements majeurs. Elle prolonge d'abord l'obligation scolaire de deux ans et la porte à 16 ans révolus. La volonté de multiplier l'offre d'enseignement et de la rapprocher des familles est évidente. Les CEG, nouvelle appellation des cours complémentaires du primaire voient leur encadrement défini et renforcé par le décret du 21 octobre 1960 qui crée un certificat d'aptitude pédagogique pour les CEG : le CAP-CEG. Le niveau des enseignants est donc revu à la hausse. L'efficacité de cette politique est incontestable d'un point de vue quantitatif : les effectifs scolarisés dans les premières classes des collèges augmentent massivement passant de 474 500 en 1959-1960 à 789 300 en 1963-1964, soit une hausse de 66% en quatre ans. La réforme de 1959 a bien donné un coup de fouet à l'essor de la scolarisation. La réforme Capelle-Fouchet (3 août 1963) complète le dispositif en instituant un nouveau type d'établissement : le Collège d'enseignement secondaire. La réforme opère un changement structurel. Une école moyenne de quatre années succède à l'élémentaire. Comme le fait remarquer Christian Fouchet à l'Assemblée nationale en juin 1963 :

« Le gouvernement a décidé de créer des établissements polyvalents, réunissant sous le même toit toutes les formes d'enseignement entre la fin des études élémentaires et la fin de la scolarité obligatoire ; la décision d'instituer de tels établissements est une date dans l'histoire de nos institutions. »

Cette mise en système, fondée sur les filières se poursuit par la restructuration des seconds cycles : par décret du 10 juin 1965, les filières conduisant au baccalauréat se spécialisent dès la classe de seconde avec quatre séries générales (A, B, C, D). Le baccalauréat de technicien est créé : il sanctionne des formations techniques très spécialisées (séries F, G, H).

Les collèges d'enseignement secondaire comprennent trois groupes de sections. Un enseignement général long, classique ou moderne (la voie I) est dispensé par des professeurs agrégés ou certifiés. Un enseignement général moderne court (la voie II) est assuré par des professeurs bivalents (le plus souvent instituteurs ayant préparé le diplôme du CAP-CEG) ; il mène dans beaucoup de cas, à une future entrée en collège d'enseignement technique ou en Lycée technique. Un enseignement terminal (la filière transition-pratique, dite voie III) est dispensé par des instituteurs en principe spécialisés ; il débouche sur l'entrée en CET ou la vie active. Le succès de la réforme des collèges a dû beaucoup au fait que de nouveaux établissements ont été construits pour accueillir cette école moyenne de quatre ans. Le développement de la scolarisation et la croissance des effectifs scolaires rendaient de toute façon indispensable la construction de nouveaux établissements, mais il n'était pas indifférent de construire des collèges ou des lycées. On choisit de construire des collèges : on industrialisa ces constructions, pour les réaliser plus vite et à des coûts réduits. Entre 1965 et

1975, 2354 collèges ont ainsi été bâtis, soit un par jour ouvrable pendant dix ans ! Ces constructions ont permis d'une part d'héberger dans des locaux préfabriqués érigés en hâte dans une cour d'école. Derrière cette politique de construction, se manifeste la volonté nouvelle de séparer les âges. Quelques décennies plus tôt, il séparait les sexes, mais confondait les âges. Il confond désormais les sexes (les collèges sont mixtes) mais sépare les âges. Les CEG et les CES se limitent au groupe des 11-16 ans. Les lycées n'accueilleront bientôt plus que des élèves de 16 ans et plus.

À l'autre extrémité du système scolaire, les écoles primaires perdent leurs classes de fin d'étude dont les maîtres et les élèves sont versés à partir de 1967 dans les sections de transition des CEG et des CES. Vers 1970, il ne reste plus guère d'enfants de 12 ans et plus dans les écoles primaires. Les CEG et les CES ont désormais en commun d'accueillir le même groupe d'âge intermédiaire, et cela les rapproche. Les débats se focalisent également sur la nature du personnel qui doit être responsable de cette nouvelle structure. Les instituteurs le revendiquent, car leur vocation même est de tenir l'école du peuple. Les professeurs du secondaire refusent, quant à eux, d'abandonner ce qu'ils estiment être leur territoire. Au-delà des intérêts catégoriels, se sont deux conceptions de la démocratisation de l'enseignement qui s'affrontent avec bonne foi. Pour les défenseurs du secondaire, convaincus de l'excellence de leur enseignement et de l'universalité de leur culture, la vraie démocratisation consiste à donner aux enfants du peuple ce qu'il y a de meilleur. Modifier celui-ci pour les accueillir, ce serait leur donner une culture au rabais. Pour les enseignants du primaire, qui connaissent les enfants du peuple par ce qu'ils les accueillent déjà dans leurs classes primaires et que leurs écoles sont implantées dans les quartiers populaires ; l'objectif est de donner aux élèves un enseignement plus concret, plus proche des préoccupations des élèves, plus attentif à leurs débouchés professionnels. Selon Antoine Prost, « ce débat était en réalité le débat central, car il portait sur la nature même des contenus d'un enseignement secondaire de masse. Toute la difficulté étant de le vouloir à la fois secondaire et de masse. Ce débat n'a jamais été véritablement tranché et la V République s'est engagée dans d'ambitieuses réformes de structure, dont naquit le collège actuel, en s'efforçant de l'esquiver. » La réforme Haby (11 juillet 1975) finalise cette constitution progressive de l'école unique. René Haby pense atteindre ses objectifs par la suppression de toute filière dans les collèges. La loi du 11 juillet (appliquée à la rentrée 1977) unifie les CES et les CEG sous la dénomination unique de collège. Comme le dit Antoine Prost :

« On est passé d'une logique des établissements à une logique des niveaux et des filières. »

Le débat s'oriente également vers un **service privé d'utilité publique**. À la libération, les partisans de l'enseignement libre ne parviennent pas à faire inscrire la liberté de l'enseignement dans la Constitution. Par contre la loi Debré (31 décembre 1959) permet une nette avancée dans la matière. Pour Michel Debré, homme d'état sensible au service public, il ne saurait être question de reconnaître qu'un enseignement privé et indépendant ait en tant que tel le droit d'être subventionné par l'État. L'idée fondamentale est de considérer que tout établissement privé qui sollicite un secours de l'état doit en retour accepter un certain contrôle et montrer qu'il y va de l'intérêt de la collectivité toute entière. C'est pourquoi, la loi Debré propose le « contrat d'association ». L'état supporte le traitement et les charges sociales des enseignants ainsi qu'une partie des dépenses de fonctionnement ; en contrepartie l'état contrôle l'enseignement donné qui doit respecter les programmes de l'enseignement public.

Depuis la fin de la guerre, **la pratique religieuse** enregistre une forte baisse. La crise des vocations, sensible dès les années 1960, pose de nombreux problèmes à l'Église catholique qui n'a plus guère d'influence sur les comportements collectifs. La sexualité et la vie de couple échappent à son emprise : près d'un enfant sur deux naît désormais hors mariage. Les familles se font, se défont et se recomposent dans un mouvement qui s'accélère depuis le milieu des années 1980. Les mariages sont ainsi moins nombreux et surtout moins stables que par le passé : on compte un divorce pour trois mariages. Le pacte civil de solidarité (PACS, loi du 15 novembre 1999) se développe et permet la reconnaissance des couples homosexuels. Si 62 % des Français se disent encore catholiques, cette affirmation exprime essentiellement une fidélité à un ensemble de traditions et de souvenirs où le religieux n'est plus l'essentiel : moins d'un Français sur dix atteste d'une pratique régulière. L'élargissement des loisirs et des libertés n'empêche pas le maintien des inégalités et la *révolte des jeunes* des années 1965-1970.

Le *chômage* devient un problème national dans les sociétés des grands pays industrialisés. Il concerne les jeunes, les travailleurs peu qualifiés ou âgés de plus de 50 ans. Avec la crise, la société française découvre à

nouveau le chômage qu'elle avait oublié depuis les années 1930. Les 500 000 chômeurs d'octobre 1974 sont 1 million en 1975, 2 millions en 1982, 3 millions en 1993. Le plein emploi n'est aujourd'hui qu'un lointain souvenir, le taux de chômage s'établissant durablement autour de 10 % de la population active. On estime aujourd'hui l'ensemble des exclus, des chômeurs et des travailleurs occupant un emploi précaire autour de 5 millions de personnes. Les systèmes de *protection sociale* sont en difficulté (de nouvelles associations caritatives sont créées pour venir au secours des plus démunis, comme les Restaurants du Cœur lancés par Coluche en 1985) devant la diminution des ressources de l'état et provoque une *crise morale* dans une société de plus en plus touchée par l'exclusion. C'est dans ce contexte que se développe le *racisme*. L'immigration est officiellement suspendue et sa nature modifiée : d'une immigration du travail, on passe une politique de regroupement familial. Pourtant la France est un vieux pays d'immigration. Elle avait été vigoureuse à partir des années 1950 pour répondre aux besoins en main-d'œuvre de l'économie. La contribution des travailleurs étrangers a été décisive dans des secteurs tels que l'industrie automobile ou le bâtiment où ils occupaient les emplois d'O.S. (ouvrier spécialisé) et de manœuvre. Remise en cause depuis les années 1970, la population étrangère s'est ainsi stabilisée depuis 30 ans. Le chômage (qui touche 20% des étrangers en 1999) et les formes de ségrégation de l'habitat urbain édifié dans les années 1960 rendent aujourd'hui plus difficile l'intégration. On assiste dans le même temps à une tertiarisation de plus en plus poussée de l'économie .

Les conséquences démographiques se caractérisent par une baisse brutale de la natalité (« *baby krach* ») au début des années 1970. Le vieillissement de la population (« *papy boom* ») est également à relier avec l'augmentation de l'espérance de vie. Il convient de parler plutôt d'espérance de vie à la naissance. Il s'agit du nombre moyen d'années que vivrait une personne si elle connaissait tout au long de sa vie les conditions de mortalité observées au cours d'une année de référence. Il faut veiller à ne pas confondre cette notion avec l'âge moyen des personnes décédées au cours d'une année qui dépend de la structure par âge de la population.

Cela n'empêche pas à la société de s'orienter vers le monde du temps libre, des loisirs et du tourisme. La réduction du temps de travail a pour conséquence l'extension du temps libre auquel un ministère est symboliquement consacré dans le gouvernement de Pierre Mauroy en 1981.

Les lois Aubry ramènent la durée hebdomadaire du travail à 35 heures en 1998, contre 45 dans l'immédiat après-guerre, ce qui se situe en droite ligne de l'allongement progressif de la durée des congés payés (2 semaines en 1936, 3 en 1956, 4 en 1969, 5 en 1982). La pratique des sports et des activités associatives se développe, ainsi que les départs en vacances dont profite maintenant la majeure partie de la population.

Concernant la condition féminine, de nets progrès sont perceptibles. Les femmes sont encore mieux protégées dans leur intégrité physique avec la loi de 1980 qui qualifie le viol de crime, et le rend donc passible de la cour d'assises, et l'intégration au *Code pénal* en 1992 du délit de harcèlement sexuel. Pourtant, elles restent à ce jour très nettement sous représentées dans le domaine politique, ce qui entraîne le gouvernement socialiste de Lionel Jospin à faire voter la loi du 6 juin 2000 sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

3) La V République.

a) La naissance de la V République.

L'incapacité de la IV^e République à résoudre la question algérienne entraîne sa chute : le gouvernement **Mollet**, chargé d'y rétablir la paix, y laisse le pouvoir aux militaires. L'Algérie s'enfoncé dans le terrorisme et la répression. **1958**, le soulèvement des Français d'Algérie menace le pays de guerre civile. **De Gaulle**, arbitre de la situation, devient chef du gouvernement, avec les pleins pouvoirs pour établir une nouvelle constitution. Je vous renvoie pour cela aux cours sur la décolonisation.

Le général De Gaulle avait souhaité un *pouvoir exécutif* fort avec un chef de l'état placé au-dessus des partis politiques. Ces idées sont défendues dès le lendemain de la seconde guerre mondiale lors du discours de Bayeux du 16 juin 1946. La Constitution est largement adoptée par référendum avec près de 79% de voix. L'élaboration d'une constitution dépend soit d'une assemblée c'est-à-dire une assemblée constituante, soit d'une commission nommée par le gouvernement qui établit un projet soumis ensuite à la ratification populaire.

En 1958, la Constitution de la V^e République doit beaucoup à ceux qui l'ont menée sur les fonts baptismaux : le général **De Gaulle** et **Michel Debré**, le Garde des Sceaux (ministre de la Justice) chargé de rédiger le

Didactique de l'Histoire et de la Géographie

projet. Pour la première fois, c'est le gouvernement qui a l'initiative de préparer la Constitution et qui façonne un texte avec l'aide d'un comité consultatif constitutionnel. C'est là une rupture complète avec la tradition républicaine d'une Assemblée constituante forgeant une constitution à coup de débats contradictoires.

b) *Les institutions de la Ve République.*

Lors de l'étude de l'équilibre des pouvoirs au sein de la Constitution de la Ve République, les notions d'exécutif et de législatif sont mises en parallèle. Issue du rationalisme des Lumières et notamment de la pensée de Montesquieu (*De l'esprit des lois*), la séparation des pouvoirs doit permettre de garantir les droits et les libertés des citoyens. Le pouvoir exécutif est en charge de l'application des lois, de la promulgation des textes et de la direction de l'administration. La Ve République reprend le principe d'une organisation bicéphale du pouvoir avec un président de la République et un Premier ministre dont les fonctions sont clairement délimitées.

Le président de la République	Le Premier ministre et son gouvernement
<p>Élu pour 7 ans au suffrage universel direct à partir de 1962 puis 5 ans depuis 2000, le président dispose de pouvoirs très étendus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Chef des armées, il décide seul de l'utilisation de la force nucléaire. • Il est le représentant de la France à l'étranger et nomme les ambassadeurs. • Il nomme le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les membres du gouvernement. Il préside le Conseil des ministres, signe les ordonnances et les décrets qui y sont pris. Il promulgue les lois et peut auparavant consulter le Conseil constitutionnel pour s'assurer du respect de la Constitution. • Il nomme les hauts fonctionnaires comme les préfets, les recteurs d'Académie. • Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et provoquer des élections législatives. • Il peut consulter les Français par référendum. • Il peut exercer les pleins pouvoirs (art.16) en cas de nécessité. • En cas de vacance de la fonction présidentielle, le président du Sénat assure l'intérim. 	<p>Le Premier ministre est le chef du gouvernement. Celui-ci est composé de ministres en nombre variable. Tous les ministres n'ont pas le même rang.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ministres à portefeuille sont chargés d'un ministère (Justice, Défense, Éducation nationale, etc.). Parmi eux, certains peuvent parfois avoir le titre de ministre d'État, ce qui marque l'importance donnée à tel ou tel domaine (justice, éducation, etc.). • Les ministres délégués dépendent d'un ministère plus important. • Les secrétaires d'État n'ont pas de pouvoir de décision propre. • Le Premier ministre est responsable de la politique de la nation et dirige l'action du gouvernement. Chaque mercredi, le gouvernement se réunit en Conseil des ministres, sous la présidence du président de la République. • Le gouvernement partage avec le Parlement l'initiative des lois, mais il est responsable devant l'Assemblée nationale, qui peut le contraindre à démissionner en votant une motion de censure.

Le pouvoir législatif a pour fonction initiale d'établir la loi. Le fonctionnement des institutions prévoit un système bicaméral (deux chambres). L'initiative des lois appartient aux membres du gouvernement et aux parlementaires. Une des commissions du Parlement est chargée d'examiner le texte avant la discussion et le vote. Si le Sénat et l'Assemblée nationale sont en désaccord, une navette s'instaure entre les deux assemblées afin de trouver un accord. La promulgation de la loi s'effectue quand le président de la République la signe.

Assemblée nationale	Sénat
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu d'exercice : le palais Bourbon à Paris. • Composition : les 577 députés, élus au suffrage universel direct pour 5 ans, représentent la nation. Ils se 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu d'exercice : le palais du Luxembourg à Paris. • Composition : les 321 sénateurs, élus au

<p>rassemblent à l'Assemblée en groupes politiques et perçoivent une indemnité qui leur permet d'accomplir leur fonction en toute indépendance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle : l'Assemblée vote la loi et contrôle l'action du gouvernement qu'elle peut renverser par le vote d'une motion de censure. Le président de la République peut la dissoudre et demander de nouvelles élections. L'essentiel du travail législatif se fait au sein de commissions où les différents groupes politiques sont représentés. 	<p>suffrage universel indirect, sont renouvelés par tiers tous les 3 ans. Le Sénat, élu par des élus, est moins représentatif de la nation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle : son action est identique à l'Assemblée nationale, mais cette dernière a toujours le dernier mot en cas de désaccord. Cependant, elle ne peut être dissoute par l'exécutif. Le président du Sénat peut exercer l'intérim de la présidence de la République.
---	---

c) *Caractéristiques, dérives et enjeux.*

Après cette première approche, quelles sont les caractéristiques essentielles du régime ? L'équilibre des pouvoirs dépendra, tout au long de la V^e République, de l'interprétation de cette Constitution. On a pu parler de « monarchie républicaine » pour illustrer la pratique gaullienne. Entre 1959 et 1962, De Gaulle impose sa lecture de la Constitution dans les domaines qu'il juge de première importance comme la politique étrangère et la défense nationale. Il laisse à son Premier ministre, Michel Debré jusque 1962, le soin de s'occuper de la politique intérieure, sociale, économique et de la gestion de l'administration. De Gaulle privilégie le contact direct avec le peuple en organisant des visites avec « bains de foule », des conférences de presse au style théâtral et en utilisant l'arme référendaire. La télévision, alors sous contrôle exclusif de l'état, met en scène l'action de l'exécutif.

Depuis la présidence gaullienne, on constate une évolution du régime dans ses pratiques et donc dans ces principes. Les politologues ont ainsi débattus autour d'une nature de régime en pleine évolution :

- C'est un régime parlementaire car le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale.
- Le régime garantit au Président son irresponsabilité vis-à-vis du Parlement.
- Le régime a pu être qualifié de « gouvernemental » dans la mesure où c'est le gouvernement qui, sous la présidence du chef de l'État et sous celle du Premier ministre, détermine les orientations politiques du pays.
- La V^e République donne au Président des pouvoirs spéciaux qui permettent d'évoquer selon les juristes un régime parlementaire « à correctif présidentiel » (P. Avril).
- Le régime renforce la place du suffrage universel et accorde donc une place plus importante au peuple.

Certaines dérives sont cependant perceptibles :

- La démocratie d'opinion : superficielle, momentanée, instantanée plutôt que réfléchie.
- L'essor de la politique spectacle et le problème des financements des campagnes (loi d'amnistie du 15 janvier 1990 sur les infractions commises avant juin 1989).

Certaines évolutions de fonctionnement sont en cours :

- La cohabitation, en contradiction totale avec la pensée du général De Gaulle pour lequel le Premier ministre n'était qu'un second en charge du quotidien, est entrée dans les mœurs. *Trois périodes de cohabitation se sont succédées de 1986 à 1988, de 1993 à 1995 et de 1997 à 2002, transformant en habitude ce qui pouvait apparaître au départ comme une monstrueuse anomalie.*
- La construction européenne modifie les rapports de pouvoirs avec un exécutif mis en avant dans les institutions les plus importantes de l'Union comme le Conseil européen et les Conseils de ministres.
- La force de la règle juridique ne tient plus à la force obligatoire qui lui serait intrinsèque. Elle dépend aujourd'hui du consensus dont elle est entourée, consensus qui implique que les destinataires soient associés à son élaboration. C'est ce phénomène que J. Habermas qualifie de "politique délibérative" qui

Didactique de l'Histoire et de la Géographie

marie la communication, la discussion et la négociation. Non seulement les différents groupes d'intérêt sont associés, mais la participation directe du public est sollicitée ; étant entendu que cette concertation, dans une société médiatique, est aussi une formidable mise en scène de l'action publique (la construction du droit devient spectacle !).